

# **Cadre réglementaire pour des mesures de conciliation de la vie familiale et de la période d'étude pour les jeunes femmes dans l'Union européenne**

2006/2276(INI) - 19/06/2007 - Texte adopté du Parlement, lecture unique

En adoptant le rapport d'initiative de Maria **PANAYOTOPOULOS-CASSIOTOU** (PPE-DE, EL), le Parlement européen a demandé à la Commission européenne et aux États membres de promouvoir les politiques qui facilitent la conciliation de la vie familiale et de la période d'études et qui incitent les jeunes gens à assumer les responsabilités familiales de manière équilibrée, en leur évitant toute forme de discrimination. Le rapport préconise notamment des réductions d'impôts ainsi que l'octroi de prêts à des conditions avantageuses, un logement adapté, la mise en place de services de garde d'enfants en nombre suffisant, des conditions flexibles d'études pour les jeunes gens assumant des responsabilités familiales et des systèmes nationaux de « certification » pour les établissements d'enseignement supérieur offrant de telles possibilités.

La plénière s'est largement ralliée à la position de sa commission au fond (se reporter au résumé daté du 05 /06/2007).